

FICHE METIER : AGENT ENTRETIEN ESPACES VERTS
N°ROME : A 1203

<u>Horaires, rythme de travail :</u> Travail de jour.	<u>Capacités, aptitudes :</u> Goût pour la nature, aimer travailler à l'extérieur, bonne résistance physique, bricoleur débrouillard.	<u>Professions dans lesquelles je vais retrouver des points communs :</u> A1405 Arboriculteur et viticulteur. A1414 Horticulture et maraîchage	<u>Doit-on être mobile pour exercer ce métier ?</u> Le permis B est souhaitable. Le permis C, C1 peut être demandé.
<u>Risques et contraintes de la profession :</u> Travailler par tous les temps. Risque de chutes, risque de coupures...	Description des activités : L'agent d'entretien des espaces verts prend en charge l'entretien des espaces verts d'une entreprise, d'un lieu public ou privé. Il tond, désherbe, taille les haies, coupe les arbres, s'occupe de l'arrosage et des engrais. Il réalise des aménagements paysagers et rend ainsi les espaces verts esthétiques. Il peut réaliser des travaux de propreté et l'entretien des locaux. Il peut procéder à l'installation de mobilier urbain. Installe des systèmes d'irrigation. Il suit l'état des stocks et passe des commandes. http://www.youtube.com/watch?v=HU0xp1xHnzU Entretien d'espaces verts - Les métiers en horticulture ornementale		<u>Quelle est la formation nécessaire à l'exercice de la profession ?</u> Cet emploi est accessible avec un CAP ou BEP Agricole en agriculture. Ou CAPA travaux paysagers. Titre Professionnel Agent d'entretien des espaces verts
<u>Quels sont les particularités de ce métier</u> Aimer travailler par tous les temps, être résistant et être en bonne santé.			<u>Ce métier est-il demandé sur le marché de l'emploi :</u> Il y a actuellement 7 offres en Picardie au 15 Septembre 2014
<u>Milieu de travail</u> Il travaille souvent en extérieur.			<u>Salaires et avantages divers :</u> 1130 euros net par mois.
<u>Est-ce un métier de contact de relation . Avec qui ?</u> Il est souvent en relation avec les particuliers.			
<u>Types d'entreprises :</u> L'agent d'entretien des espaces verts travaille avec des collectivités locales, mais aussi pour des entreprises voir des particuliers.	<u>Existe-t-il des possibilités d'évolution à l'intérieur de la profession ?</u> Formateur en entretien d'espaces verts. Contrôleur en diagnostic technique en agriculture.	<u>Quelles sont les conditions d'accès à la profession ?</u> CAP/BEP travaux paysagers ou avec une expérience professionnelle dans le secteur sans diplôme.	<u>Responsabilité, autonomie :</u> Maîtrise des techniques et des outils de jardinage, connaître les règles de sécurité.